



Compte rendu CDAS du 05/11/2019

déclaration liminaire de la CGT (ci-jointe)

1- Approbation du PV :

du 04/07/19 : approuvé (après quelques modifications)

2- Actions CAL 2019

* Les consultations Avocats et Notaires ont beaucoup de succès (il commence à avoir des listes d'attente), contrairement aux consultations Psychologue (via la maison des Psychologues).

Rappel : l'agent ayant besoin d'être écouté par un psychologue en fait la demande à son assistante sociale ou au médecin de prévention. Un bon de validation lui est remis qui lui permet de se rendre à 3 consultations chez un psychologue à proximité de son domicile ou de son travail.

* Action Assistante Sociale sur le thème du budget

* Cirque de Noël + goûter (pour les 0 à 12 ans)

+ Bus + carte cadeau pour les enfants de 0 à 16 ans

Rappel : l'inscription sur l'application Mikados est obligatoire pour pouvoir entrer dans le cirque

* Carte cadeau pour les Lauréats du Brevet et du Baccalauréat (nouvelle action 2019)

La CGT demande un nouveau recensement pour permettre aux nouveaux arrivés et à ceux qui ont loupé la date butoir de pouvoir en bénéficier.

Les représentants CGT ont fait savoir que -dans un souci d'équité- il aurait été plus juste de récompenser aussi les lauréats des CAP et BEP. Si ce n'est pas possible cette année pour une question de budget, nous veillerons à ce que cela soit renouvelé en 2020 pour cette filière.

* Sorties : Port Aventura, Observation du Ciel, Parc de la Préhistoire, Lanternes de Gaillac (à venir)

La question de la pertinence de payer un accompagnateur pour une sortie telle que Port Aventura sera étudiée en 2020 (coût 800 euros).

* Retraités : Galette + loto, semaine EPAF à Bénodet

* Abonnements à des magazines pour enfants (nouveau 2019)

* Equipement des coins repas (Blagnac, Frouzins, Portet sur Garonne, SNDJ)

Le budget CAL 2019 est de 96930 euros. La demande de levée de réserve de 2 % a été faite.

3- Actions CAL 2020

- * Consultations Avocats - Notaires et Psychologue
- * Action Assistante Sociale : en 2020 les assistantes sociales ne pourront pas organiser de conférence comme elles l'ont fait depuis 2 ans (accession à la propriété et gestion du budget des familles). Les réorganisations à venir à la DGFIP et à la DGDDI vont les mobiliser entièrement. Si une conférence est organisée il faudra payer un intervenant extérieur.
- * Cirque de Noël + goûter + Bus + carte cadeau pour les enfants de 0 à 16 ans
- * Sorties : Puy du Fou, Barcelone
- * Retraités : Galette + loto, semaine EPAF à Vendres
- * Carte cadeau pour les Lauréats du CAP/BEP (si le budget le permet)
- * Abonnements à des magazines pour enfants
- * Equipement des coins repas (Muret ?)

Le montant du budget CAL de 2020 n'est pas encore connu.

4- Questions diverses

* Toutes les OS s'indignent de la réserve de 2 % qui est opérée sur les budgets CAL de tous les départements. A quoi sert cette réserve ? Sera-t-elle versée ? Sert-elle à financer le fonds d'innovation locale de 2019 ?

Il s'agit bien de l'argent de l'action sociale pour les agents des finances !!! Il serait scandaleux que cet argent ne soit pas reversé aux CAL.

La CGT sera attentive à ce sujet.

* CESU 6-12 ans : sous forme papier ou e-cesu.

Les mairies de Toulouse, Tournefeuille, St Orens et Muret ont été contactées afin que ces CESU soient acceptés pour payer les temps périscolaires. La mairie de Toulouse accepte les CESU en version papier. Les autres mairies étudient la question.

* Coupon de réduction en Magasin : le délégué de l'action sociale en informera le Président de la SRIAS afin qu'il en fasse bénéficier les agents.

* Porte d'entrée de la Délégation : réglementairement l'ouverture de la porte est affectée aux médecins et infirmière.

* EPAF : La demande de re-programmer des colonies d'hiver dans les Pyrénées est bien remontée à l'EPAF.

La CGT se félicite que les enfants (de 4 à 11 ans) puissent de nouveau profiter des Pyrénées pendant les vacances de Février.

* La Délégation souhaiterait avoir une « carte achat » pour régler les factures inférieures à 50 euros, la procédure Chorus étant longue, fastidieuse et inadaptée.

* Que vont devenir les délégations des services sociaux ?

Un audit a été réalisé sur les délégations. L'échelon départemental ne se justifierait plus !!! Le point de l'ordre du jour du GT national d'octobre a été retiré. Le séminaire des délégués du mois d'octobre a été reporté sine die ! Il n'y a pas eu d'ouverture de poste pour la délégation de l'Ariège (au 05/11/19) alors que le délégué est parti en septembre. La continuité de service est prévue par la Responsable Régionale de la Cellule d'Appui pour la partie comptable uniquement.
En Ariège : plus d'assistante sociale, pas de médecin et plus de délégué !!!

* Le Site de l'action sociale est mis à jour par le secrétariat général après information des délégations. Les retraités ayant donné leur adresse mail ont été informés de l'existence de ce site.

* Un mail détaillant les missions de l'Action Sociale a été envoyé aux agents actifs et aux retraités.

* Point sur Muret : les travaux de désamiantage sont en cours
en 2020, à la fin des travaux, se posera la question d'installer un coin repas ou de rouvrir une cantine

* RIA : la DGFIP est invitée à recenser le nombre de stagiaires susceptibles d'y manger lors des formations à la Cité Administrative

* Futur restaurant de la future Cité Administrative : le RIA a fait suivre une enquête sur ce sujet

* Futur RIA de la Préfecture :

Le Président du CDAS a fait savoir que la délégation ne participerait pas à ce RIA puisque nous avons notre propre Restaurant collectif de la Place Occitane.

Pour rappel : le restaurant de la Préfecture est actuellement trop petit et notre restaurant Finances de la Place Occitane ne peut pas accueillir de nouveaux rationnaires.

Les représentants CGT Finances CDAS 31

Carole Gautier, Cathy Boyé et Ichem Mihoubi pour la DGDDI

Brigitte Dimouchy et Henri Cathala pour la DGFIP

Françoise Mondon pour la DGCCRF